



PROJET N°35. PROJET DE CREATION DE L'ECOLE ET DE L'HOPITAL NATIONALE VETERINAIRE DE CÔTE D'IVOIRE (EVANET)

Autorité contractante	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
Point focal CNP-PPP	YAO KOFFI
Secteur	Agriculture, Agro-industrie, Elevage, Pêche, Ressources animales et Halieutiques
Sous secteur	Ressources animales

Caractéristiques Générales

Description sommaire	<p>La Côte d'Ivoire fait face à des crises sanitaires liées aux maladies animales émergentes, ré-émergentes et zoonotiques, notamment la grippe aviaire, la maladie à Coronavirus 2019 (...), avec leurs impacts socio-économiques qui portent atteinte à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance des populations vulnérables. En vue de minimiser les impacts sanitaires et socio-économiques émergents des maladies de provenance animales, la Côte d'Ivoire envisage se doter de laboratoires nationaux et de formations de vétérinaires par la création d'une école et d'un hôpital nationale vétérinaire (EVANET). L'école de formation des vétérinaires et le centre hospitalier vétérinaire de Côte d'Ivoire auront pour objectifs : - La formation - Le Recherche-développement - L'expertise Trois (3) cycles de formation ont été identifiés : - Cycle de formation de base des études fondamentales vétérinaires - Cycle de pré- et paraclinique des études fondamentales vétérinaires - Cycle de formation clinique et pratique des études fondamentales vétérinaires Ce projet d'intérêt capital s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'aquaculture 2022-2026 (PONADEPA).</p>
Intérêt du projet	Minimiser les impacts sanitaires et socio-économiques émergents des maladies de provenance animales par la création de laboratoires nationaux et la formation de vétérinaires
Localisation	District d'Abidjan ou toute autre zone à fort potentiel d'élevage

Informations spécifiques à la structuration en PPP

Périmètre d'activités à confier au partenaire privé	Conception, financement, aménagement, exploitation et entretien
Répartition envisagée des investissements	. Investissement privé : 100% - Investissement public : purge des droits coutumiers



Type de partenariat envisagé	A déterminer
Statut du projet	
État d'avancement	Identification du Projet